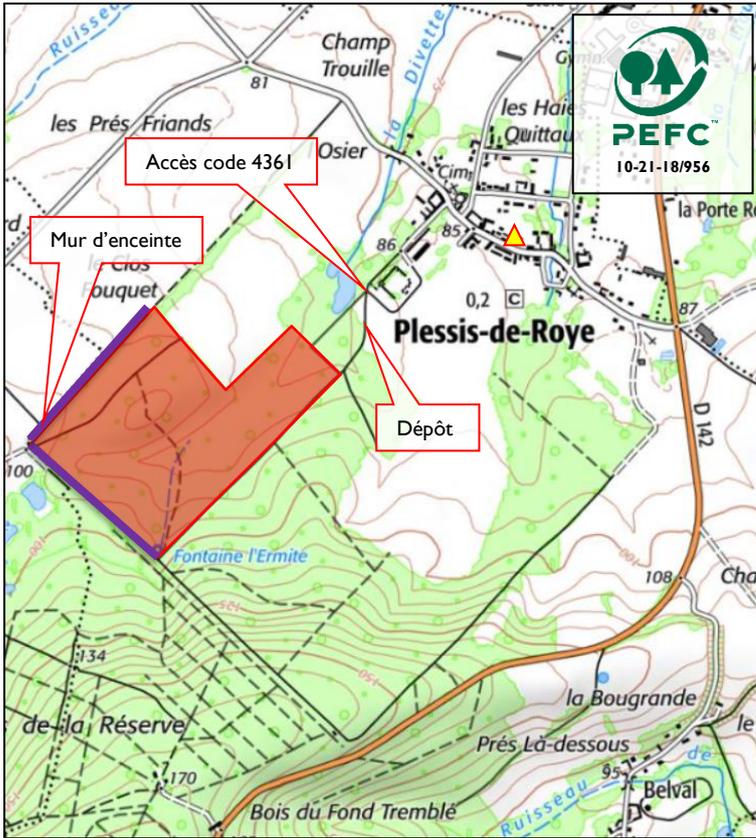


Vente sur Pied et en Bloc



Propriétaire GF Fontaine l'Ermite
Certification PEFC : 10-21-18/956
Département Oise (60)
Localisation Noyon ouest
Commune Plessis-de-Roye
Lieu-dit Fontaine l'Ermite
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2,827288°
 Latitude : 49,576585°
Point de Rencontre Mairie de Plessis-de-Roye
Sécurité conseillé

Essence principale	Frêne et divers
Volume présumé	642 m3
Nombre d'arbres	456
Volume moyen	1.4 m3

Nature coupe Coupe sanitaire
Parcelles PSG 2 / 3
Surface 25 hectares environ
Limites Cultures/chemins/peinture/mur
Marquage Ronds de peinture au corps
Réserves Tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Visite Se reporter au plan ci-contre
Estimation par Sas CEGEB
Suivi de coupe Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier Jean-Marc Péneau (sas CEGEB)
 68 rue du Centre, 60 350 Berneuil-sur-Aisne
 Mob : 06 11 96 94 38
 Mel : m.minotte@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières de la VG du 25 juin 2025

Propriété fermée : Accès Code 4361

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m												Total			
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
	Frêne		65	86	85	72	51	39	13	7	1	1			420	594	1.4
	Frêne déclassé*		3	5	8	7	3	1	1	1					29	38	1.3
	Chêne						2**								2	4	2
	Grisard			1	1			1							3	4	1.3
	Charme					2									2	2	1
Observations :		* dont 5 chablis / ** dont 1 sec												456	642	1.4	

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation les veilles et jours de chasse. Pour information complémentaire : contacter M. du Pontavice au 06.13.09.43.61.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération. Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou portant.

Stockage : Voir plan ci-dessus

Délai d'exploitation : 15 octobre 2026

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2025
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.03.2026

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

